EXCELL+
N° 2014-02-088-01c

CORIL professionnel

EXCELL

CORIWOOD SPECIAL TERRASSES HYDRO

SATURATEUR MONOCOUCHE DE PROTECTION DES BOIS HORIZONTAUX EXTERIEURS ET INTERIEURS - PROTECTION HYDROFUGE ET ANTI-TACHES DURCISSEUR DE SURFACE ET RETARDATEUR D'UV.

CARACTERISTIQUES GENERALES

- **CORIWOOD SPECIAL TERRASSES HYDRO** est un saturateur monocouche hydrofuge conçu pour s'appliquer sur toute surface horizontale ou verticale en extérieur ou intérieur, qui évite le développement de champignon de bleuissement à la surface du film.
- Facile à appliquer, il pénètre profondément dans le bois afin de lui apporter une protection contre les reprises d'humidité, le grisaillement et le marquage des pas.
- **CORIWOOD SPECIAL TERRASSES HYDRO** convient pour la protection des bois exotiques (IPE, TECK, BANKIRAI …) et bois traités haute température et autoclavés*.
- Point éclair : Néant.- Densité à 20°c : 1.05 ± 0.03 - Aspect : mouillé.
- Consommation : 10 à 12 m^2 /litre.- Conditionnement : 1 Litre - 5 Litres – 25 Litres.
- Coloris : Incolore (pour bois exotiques et traités haute température)
  Miel et Brun cuivré (pour bois autoclavés ou bois clairs naturellement résistants)

Directive 2004/42/CE (COV) : Les valeurs limites européennes de COV dans le produit (catégorie II/Af) prêt à l'emploi sont de 130g/l maximum en 2010. La teneur en COV de ce produit, prêt à l'emploi, est de 30g/l.

MODE D'EMPLOI

- Bien brasser pour homogénéiser avant et en cours d'application.
- Les bois doivent être secs et propres. Sur bois non traités, ou déjà attaqués par les insectes, il convient d'appliquer préalablement un traitement insecticide/fongicide type **CORIPHENE TOUS USAGES**.
- Appliquer sans diluer au rouleau, brosse, pistolet ou pulvérisateur :
  -Sur bois neufs jusqu'à saturation (à faible pression pour éviter une pulvérisation trop fine génératrice de brouillard)
  -Sur bois anciens/très poreux, on peut renouveler l'opération par une deuxième couche après séchage complet (après plusieurs jours, voire 1 à 2 semaines) pour une meilleure protection.

* Sur chêne et bois durs (mélèze, douglas…), préférer la version **CORIWOOD SPECIAL TERRASSES+** lors de la première application sur bois neufs ou appliquer préalablement CORILOR ACRYL TANIN.

- Appliquer **CORIWOOD SPECIAL TERRASSES HYDRO** sans interruption pour éviter les effets de «reprise».
- Laisser pénétrer quelques minutes et essuyer ensuite le surplus à l'aide d'un chiffon**.
- Séchage : 12 heures environ en atmosphère ventilée, 48h à cœur. Nettoyage des outils à l'eau.
- Pour une protection optimum, renouveler l'application d'une couche tous les ans les 2 ou 3 premières années et espacer ensuite (sur bois durs, exotiques et feuillus, cette 1ère rénovation peut être nécessaire après 6 à 8 mois).

****Attention**: **les chiffons imbibés de CORIWOOD SPECIAL TERRASSES HYDRO risquent l'auto combustion: ils doivent être jetés dans un récipient fermé.**

RECOMMANDATIONS

- Eviter la projection sur herbe et végétation. Protéger les vitres.
- Ne pas appliquer sur un bois déjà recouvert de vernis, lasure ou peinture. Les surfaces très dégradées ou vernies doivent être décapées ou poncées puis nettoyées de façon appropriée (se référer à la notice du décapant avant)
- L'application de **CORIWOOD SPECIAL TERRRASSES HYDRO** sur bois déjà grisaillé assombrit la couleur naturelle du bois.
- **Attention certains bois** sont naturellement chargés d'huile, il convient d'attendre quelques semaines voire 2 à 3 mois avant de les traiter. Quelle que soit l'essence de bois, **faire un essai préalable**.
- Une température de stockage supérieure à 10° C est recommandée pour faciliter l'application.
- Conserver hors de portée des enfants.- Eviter le contact avec la peau.
- En cas d'ingestion ne pas faire vomir, contacter un médecin. **- Consulter la fiche de données de sécurité.**
- En cas de projection sur les vitres, nettoyer au diluant de nettoyage après « raclage ».
- Ne pas appliquer sur bois humide, ni tôt le matin ou trop tard l'après-midi, en raison de l'humidité potentielle. Eviter de le faire par temps de pluie, gel (mini 5°C) ou sur bois chaud (maxi 30°C).

20/03/2014

Les renseignements fournis sur la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur nos connaissances et notre expérience à ce jour. Notre responsabilité ne saurait être engagée par l'utilisation de nos produits, les conditions d'application échappant à notre contrôle.

CORODIS SARL – Z.I. LA PLAGNE – B.P. 52 – ST CYR DE FAVIERES – 42125 LE COTEAU CEDEX
Tél. 04 77 62 04 17 – Fax 04 77 62 07 91 – www.corodis.com – corodis@wanadoo.fr
Entreprise agréée par le ministère de l'agriculture pour la distribution des produits antiparasitaires AGREMENT N° RH01291
SARL AU CAPITAL DE 45 000€ - SIRET 413 278 565 00028 – NAF 4675Z – TVA : FR 40413278565